

Portage physiologique des bébés

Les bases

Objectifs :

- Comprendre les bénéfices du portage physiologique en lien avec le développement sensori-moteur de l'enfant.
- Connaître les bases du portage physiologique.
- Savoir identifier les différents moyens de portage et reproduire les techniques de nouages et installations.
- Pouvoir enseigner/transmettre aux parents et autres professionnels de la petite enfance, l'intérêt et la pratique du portage physiologique dans leur quotidien.

Contenu :

Jour 1

- Histoire et bases du portage.
- Lien entre portage et développement sensori-moteur de l'enfant (lien IS et réflexes archaïques).
- Les bénéfices et principes du portage physiologique :
 - portage à bras
 - portage en écharpe.
- Types et caractéristiques des différentes écharpes.
- Découverte du portage en écharpe stretch et pratique de nouage.

Jour 2

- Découverte des différents moyens de portage (écharpe tissée, sling, mei-tai, porte bébé) et pratique de nouage.
- Découverte des outils de peau à peau et des aides au portage.
- Mettre en place et animer un atelier de portage.

Formateur :

Doriane MADELINE et **Marion LEVREL** sont ergothérapeutes diplômées en 2013 (Créteil) et 2015 (Alençon). Titulaires d'un DU Troubles des Apprentissages, elles sont formées également à l'intégration sensorielle et aux réflexes archaïques ainsi qu'à la rééducation sensori-motrice du bébé et aux Troubles Alimentaires Pédiatriques. Monitrices de portage certifiées depuis 2020 et formées Handiparentalité, elles animent des ateliers à destination des parents et des professionnels de la petite enfance souhaitant pratiquer le portage physiologique ou désireux d'accompagner l'enfant dans son développement. Après un exercice dans différentes structures en pédiatrie (IEMS, CAMPS, néonatalogie, SESSAD moteur), elles travaillent aujourd'hui, en libéral.

SANTE FORMATION

58 rue de Sercq, ZA du Croissant, 50380 Saint PAIR sur MER

Tél : 06.83.03.24.86, inscription@santeformation.org

N° de déclaration d'activité : 25 50 010 1850 enregistré auprès du préfet de Basse Normandie

Organisme certifié QUALIOPi dans le cadre des actions de formation, N°FO476

Date 2024 :

20/21 juin à BERCK

Prérequis :

- Être Ergothérapeute DE
- Stagiaires encouragés à avoir un poupon lesté et une écharpe à disposition.

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, Support Power point, Expérimentation, Echanges

Moyens Techniques :

L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée tout au long de la formation par des mises en situation, ainsi qu'au travers d'un questionnaire en fin de formation.

La formation est basée sur la pratique et sera directement applicable dans votre quotidien professionnel.

Modalité :

Frais d'inscription : 430 €
Possibilité de prise en charge auprès du FIF-PL (pour les libéraux) ou de votre OPCO.